



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 37594

Texte de la question

Mme Irène Tharin attire l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur les mesures du plan « Hôpital 2007 ». Parmi celles-ci, le principe de la nomination locale des médecins chefs de service et praticiens hospitaliers reste toujours contesté par les professionnels de la santé. Par ailleurs, elles ne semblent pas inclure le relèvement progressif du numerus clausus (notamment en ce qui concerne le recrutement de médecins hospitaliers en psychiatrie), mesure qui fait pourtant l'objet d'un consensus parmi les professionnels de la santé et qui était inscrite parmi les propositions du rapport de la mission « Démographie des professions de santé » de novembre 2002. C'est pourquoi elle lui demande s'il envisage d'examiner cette mesure dans le cadre du plan Hôpital 2007 afin de faire face aux problèmes démographiques que connaissent les professions médicales.

Données clés

Auteur : [Mme Irène Tharin](#)

Circonscription : Doubs (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37594

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 avril 2004, page 2922